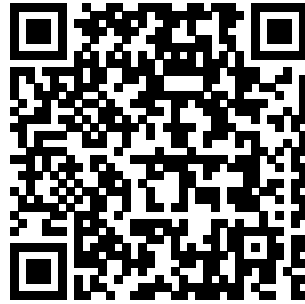


LES SUITES DE BRUOUX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 31 octobre 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 octobre 2024, à GARGAS.

Dénomination : LES SUITES DE BRUOUX.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 40 rue des Molières, 84400 GARGAS.

Objet : Exploitation et location de chambres d'hôtes gites et de séjours Toutes prestations de para hotelleries.

Durée de la société : 90 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions doivent être agréées.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Federico CONSOLAZIONE 40 RUE DES MOLIERES 84400 Gargas.



Ecrit par Echo du Mardi le 31 octobre 2024

La société sera **immatriculée** au RCS AVIGNON.